



Lettre

Numéro 49 | Mai 2024

Le schéma directeur de la région Île de France : l'enquête publique s'est clôturée le 16 mars 2024

Les habitants étaient invités à s'exprimer dessus jusqu'au 16 mars 2024. La Région espère une adoption en juillet et un avis du Conseil d'Etat rendu avant la fin de l'année. La Métropole du Grand Paris aura alors jusqu'à février 2027 pour rendre son schéma de cohérence territoriale compatible. Les communes disposeront d'un an de plus pour modifier leurs règles d'urbanisme.

A quoi ressemblera l'Île-de-France de 2040 ? Où vivront les 13 millions de Franciliens, où travailleront-ils, comment se déplaceront-ils dans vingt ans ? Comment diminuer les émissions de carbone de la première région économique d'Europe tout en l'adaptant au réchauffement climatique ? Il faut préserver les sols, mais loger encore, réindustrialiser.

Schéma directeur
de la région Île de France – Environnemental
(SDRIF-E)

Île de France
OBJECTIF 2040

Région
Île de France

Trois idées phares irriguent le document : le polycentrisme, avec une dépendance moindre à Paris, la sobriété foncière, et la réindustrialisation. Les grandes lignes sont les suivantes :

- Structurer la région autour de 27 pôles urbains principaux et 113 pôles secondaires.
- Permettre à 90% des franciliens d'être à moins de 2 km d'une gare et créer 800 km de pistes cyclables aménagées. Rendre effective l'interconnexion entre le réseau du Grand Paris Express et le réseau du métro ; compléter et renforcer le réseau des bus ; créer des pôles d'échanges multimodaux routiers ; réserver des espaces pour faciliter les correspondances entre les réseaux de transports autour des gares du Grand Paris Express et des pôles urbains structurants, pour poursuivre la déconcentration des gares TGV parisiennes vers des gares périphériques et pour aménager des points d'avitaillement multi-énergie. Pour ce qui concerne le 13^e arrondissement, sont mentionnés le TZen 5 entre la Bibliothèque François Mitterrand, les Ardoines et Choisy-le-Roi, les prolongements nord et sud de la ligne 14, la prolongation de la ligne 5 jusqu'à la place de Rungis, et sont à l'étude la prolongation de la ligne 10 vers Ivry Gambetta, les Ardoines, la liaison de la ligne 7 à Drancy et la navette fluviale Jardin des Plantes – Maisons-Alfort.
- Protéger et renforcer l'armature verte (zone non bâtie et sol non imperméabilisé) et créer 145 espaces verts et de loisirs dans les zones carencées. Selon le projet, la région Ile-de-France n'atteindra pas l'objectif de zéro artificialisation nette en 2050.

SOMMAIRE

- Le SDRIF Île-de-France : objectif 2040
- Réhabilitation de la résidence HBM de la porte de Vitry
- *Au bonheur des tours* - Le livre
- Association *La Grande ligne 10*
- *Paris 2050* - Exposition à L'Arsenal

(Lire la suite page 2)



VIE DU TREIZIÈME

- Maintenir l'attractivité économique par des secteurs de développement industriel d'intérêt régional, des sites d'équipements (déchetteries, gestion de l'eau) sanctuarisés, des plateformes multimodales.
- Construire 70 000 logements par an, dont 90% en renouvellement urbain.

S'agissant du périphérique, eu égard aux 550 000 personnes qui vivent collées à l'autoroute la plus fréquentée d'Europe, Paris veut en réduire drastiquement la fréquentation. Ce n'est pas le projet de Valérie Pécresse. L'orientation réglementaire 129 stipule que « le réseau magistral [les autoroutes et le périphérique] doit être conforté en augmentant sa capacité (...), notamment sur les roades existantes, pour répondre à un trafic de haute intensité ».

Françoise Samain ■

Réhabilitation de la résidence HBM de la porte de Vitry

La résidence Porte de Vitry, qui se situe entre le boulevard Masséna et l'avenue Boutroux, est une résidence HBM (Habitations à Bon Marché), construite en briques à partir de 1921.

Il y a 6 immeubles dans un jardin agréable. Pour chaque immeuble, il y a un gardien ou gardienne à l'écoute des locataires qui peut transmettre leurs demandes ou questions auprès du gérant Paris Habitat, Direction Territoriale Sud Est, 71/73 Bd Masséna - Paris 13^e. Les locataires ont été informés d'un projet de réhabilitation et d'une réunion publique de présentation qui a eu lieu le 5 décembre 2022.

Voici les projets :

- l'amélioration de la qualité des logements, rénovation complète des salles de bains et des cuisines, réfection des installations électriques et de la plomberie,
- l'amélioration de la gestion des ordures ménagères et du stationnement des 2 roues, aires couvertes, 59 emplacements en 2 endroits du jardin depuis février 2024 à l'essai,
- l'amélioration du bâti : correction ponctuelle de l'isolation thermique et acoustique des bâtiments,
- la diversification des usages et locaux en pied d'immeuble : adaptation des surfaces, existantes et création de nouveaux locaux pour des associations, des commerces ou des activités (artisans, professions libérales, petites entreprises, etc.),
- l'augmentation de la diversité des logements : regroupements de certains logements pour créer des typologies plus variées, création d'une résidence pour étudiants et des logements familiaux.

En août 2022, Paris Habitat a désigné une équipe pluridisciplinaire en charge de la conception du projet et qui a pour mission de réaliser le diagnostic de la résidence, d'échanger avec les locataires sur leurs attentes concernant le fonction-

nement des projets à venir, les travaux. Elle est composée de :

- 2 agences d'architecture,
- 1 agence d'assistance à Maîtrise d'usage « Vraiment Vraiment »,
- 1 bureau d'études techniques,
- 1 paysagiste.

Premiers changements de la résidence :

La maison des projets, a été inaugurée le 19 octobre 2023. Paris Habitat a souhaité ouvrir un espace d'échanges et de rencontres pour les locataires, l'équipe du projet et les acteurs institutionnels et associatifs œuvrant sur le quartier. Ce lieu est également mis à la disposition de la Ville de Paris, de la SEMAPA.

Actuellement, des ateliers y sont animés par 13 Avenir (Territoire zéro chômeur de longue durée), Origines (Ateliers manuels et créatifs pour enfants de 6 à 14 ans), LIRE (Le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion), ART EXPRIM (Ateliers d'art pour tous publics), PRIF (Prévention Retraite Île-de-France - Groupement de professionnels autour du bien-vieillir).

Un apéritif a été organisé, dans cette maison des projets, par 5 étudiants de l'association « Les voisins du cœur », nouvellement installés dans la résidence de la Porte de Vitry, par l'intermédiaire de Pari-Solidaire. Ces étudiants peuvent participer au bien-être des aînés, en rendant de menus services : changer une ampoule... ou offrir un moment de discussion conviviale... (5 heures par semaine).

Ces réunions ont eu lieu autour d'une grande table les 25 novembre 2023 et 7 mars 2024. Une autre réunion publique a réuni locataires et équipes du projet le 5 mars 2024, à l'école maternelle Porte d'Ivry.

Il faut préciser qu'une grande partie de ces logements sont encore sous statut de la loi de 1948. A noter que les locataires ont reçu une lettre de Paris Habitat, direction de la Maîtrise d'Ouvrage indiquant pour certains que : « ces travaux ne nécessitent pas votre déménagement ». Pour d'autres locataires, cette lettre précise que « ... ces travaux nécessitent votre déménagement ».

Chantal Riou ■

NOUS AVONS LU

Au bonheur des tours, de Mme Dan Ferrand-Bechmann, professeure émérite.

Mme Dan Ferrand-Bechmann dans son livre sorti en 2020 parle de « la folie des tours avec un double sens. Certains les aiment à la folie, d'autres non ». On pourrait même ajouter certains les haïssent jusqu'à vouloir les éliminer du paysage parisien.

L'auteure, sociologue, est de celles et ceux qui les aiment. A l'issue de la lecture des 147 pages du livre, vous saurez tout sur les IGH, immeubles de grande hauteur, et en particulier sur la tour Antoine et Cléopâtre qui depuis 1977 est un marqueur de la place d'Italie, caractérisée par sa couleur rosée qui est accentuée lors des couchers de soleil. Cette tour occupe la place centrale du plaidoyer de l'habitat vertical à Paris.

A partir de nombreuses données relatives aux opérations d'aménagements du 13^e arrondissement depuis les années 60, en lien avec la sociologie et l'architecture des IGH, la sociologue s'est focalisée sur la tour Antoine et Cléopâtre, son histoire et son appropriation par ses habitants. Antoine désigne la partie inférieure et Cléopâtre la partie supérieure.

Le livre est structuré en différents chapitres portant sur l'histoire de la tour, son intégration dans l'urbanisme des années 70 du 13^e, la vie de ses habitants, les relations et les échanges entre eux, le rôle du conseil syndical et du syndic ainsi que la place importante occupée par le poste central de sécurité (PCS).

L'interview, réalisée en 2018 par la sociologue, de l'architecte de la tour, Michel Holley¹, acteur important et controversé du développement du Paris de grande hauteur, mentionne que le nom de cette dernière a été décidé pour satisfaire l'égo du promoteur égyptien de l'opération et rendre hommage à sa patrie... A noter que plus de quarante-cinq ans après, Michel Holley se souvient encore de l'opposition, à l'époque, de

notre association ADA 13 contre ces projets d'IGH dans l'arrondissement. Il précise qu'il souhaitait que la tour devienne une référence et ne soit pas « totalement rectangulaire et pas tout à fait ronde » et que la surface de la façade de la tour vibre en utilisant pour cela le même motif de « angles à 15 ». Elle est effectivement devenue au fil du temps un repère, un véritable phare vue du bas de l'avenue des Gobelins.

A la lecture de cet ouvrage, il ressort que l'auteure souhaite apporter un autre regard sur les IGH notamment à Paris, considérant que son enquête auprès des habitants de la tour Antoine et Cléopâtre montre

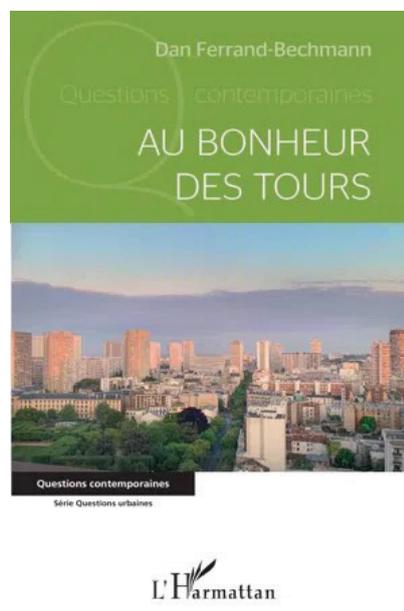
qu'entre ces derniers les « conflits sont relativement rares, étouffés et feutrés ». Ils considèrent qu'ils « vivent dans un lieu hyper moderne et hyper urbain beau, mais inquiétant ». En guise de conclusion, la sociologue regrette, dans la dernière phrase du livre, que « les médias parlent davantage des grands ensembles de quartiers en difficulté que des tours bien tenues et de bon voisinage relativement rares à Paris ».

Une question se pose alors : le bilan globalement positif tiré par l'auteure peut-il s'appliquer aux autres tours du 13^e, aux tours de Paris ou en banlieues ?

La réponse est évidemment non, car l'urbanisme vertical ne se limite pas à la notion de hauteur mais doit se concevoir dans un schéma d'ensemble de développement urbain intégrant notamment la problématique des transports, la mixité sociale et générationnelle ou encore la transition écologique. De même, la gestion et l'entretien de ces IGH est un élément primordial à prendre en compte.

Gilles David ■

Dan Ferrand-Bechmann, Au bonheur des tours, Paris, 2020, L'Harmattan 150 pages, 18,00 €



¹ Michel Holley, 1924-2022 - Auteur de Urbanisme vertical et autres souvenirs.

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

Où en est le prolongement de la ligne 10 du métro ?

Deux lignes du métro parisien, la ligne 5 et la ligne 10, ont un terminus dans notre arrondissement (place d'Italie pour la 5, et gare d'Austerlitz pour la 10). Leurs prolongements en direction de la banlieue sont envisagés depuis des dizaines d'années, que ce soit en direction de Poterne des Peupliers (quartier mal desservi par le métro) et Gentilly pour la première et Ivry-sur-Seine – Vitry-sur-Seine pour la deuxième. Nous avons contacté, en février 2024, Grégory Geminel, directeur de « La Grande 10 », l'association « Pour promouvoir le prolongement de la ligne n°10 du métro », afin de faire le point sur ce projet.

Pouvez-vous nous présenter rapidement votre association ? Quelles sont les structures qui y adhèrent ? Est-elle ouverte aux particuliers ? Quelles actions mène-t-elle ?

La Grande 10 a été créée en 2016 à l'initiative des villes d'Ivry-sur-Seine et de Paris, de l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, et du Conseil départemental du Val-de-Marne, puis rejointe en 2017 par Vitry-sur-Seine et les acteurs économiques qui nous soutiennent : SEMAPA, SADEV94, Engie, Silver innov... Nous ont rejoints en 2022 la CDC, puis en 2023 le groupe Patriarche et la ville de Charenton-le-Pont. Notre projet

est évident pour les Parisiens, les Val-de-Marnais, pour les mobilités et le climat. Nous avons eu des vœux avec des votes unanimes de toutes les collectivités locales en 2022. L'intérêt général prime. Comme 9 000 citoyens l'ont déjà fait, chacun peut adhérer symboliquement en signant notre pétition sur notre nouveau site (<https://lagrande10.fr/>) ou lors de nos actions, présences aux fêtes de ville, fêtes de quartier. Je peux proposer des présentations en tant que directeur... M. Clément Pecqueux (adjoint au maire d'Ivry) est le président de notre association et M. Antoine Guillou (adjoint à la maire de Paris), son secrétaire général. Leur engagement est un sacré atout. Et tous nos membres font rayonner notre ambition.

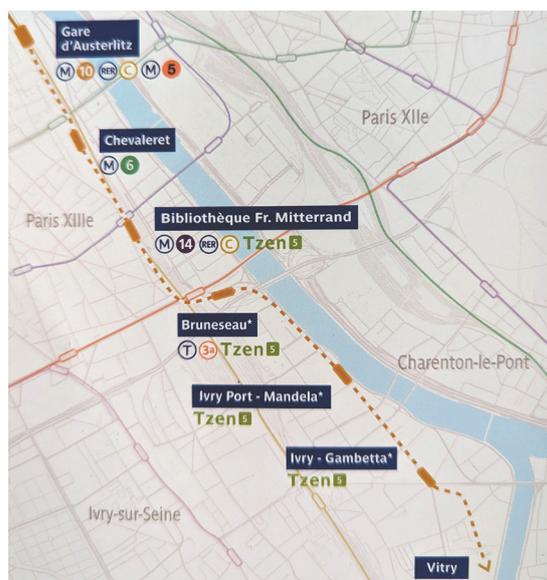
En quoi ce prolongement de la ligne n°10 en direction d'Ivry et Vitry participe-t-il à la continuité urbaine entre le 13^e arrondissement de Paris et la proche banlieue ?

Le prolongement permettra de révolutionner et d'apaiser les déplacements dans nos territoires en pleine mutation, de relier Paris et sa banlieue au Grand-Paris Express par une nouvelle radiale et de soulager les infrastructures existantes. La réussite de la densification urbaine est notamment conditionnée par la mise en place d'une desserte efficace, des transports en commun structurants et tous complémentaires. Le prolongement de la ligne 10 est indispensable pour

répondre aux enjeux de développement engagés ! La phase 1, avant 2030, comprend 4Km - 5 stations à créer jusqu'Ivry Confluences. Après 2030 - 3,3 Km - 3 ou 4 stations (dont le raccordement à la ligne 15) à créer jusqu'Vitry. Objectif : 70 000 passagers/jours et 25 000 tonnes de CO2 par an en moins soit le poids de 2 tours Eiffel ! Certains disent qu'il est temps de relier la Capitale au Val-de-Marne !

Quelles sont les principales caractéristiques de ce projet ?

Répondre aux enjeux de densité et de mixité sociale. Accompagner la transition énergétique vers des modes de circulation doux. Desservir et apaiser les déplacements



VIE DU TREIZIÈME

au sein des zones en mutation ZAC Paris Rive Gauche, Ivry Confluences et Les Ardoines, soit plus de 550 000m² d'aménagements d'anciennes terres industrielles. C'est une des plus grandes OIN (Opération d'intérêt national) de notre pays. Il s'agit pour nous de relier entre eux, le RER C, la ligne 15 du GPE (Grand Paris Express), les lignes 5, 6 et 14 du métro, le T3a, Tzen5, les lignes de bus existantes, les nouvelles voies cyclables... Nous dessinons la ville de demain au sud-est de Paris.

Combien d'habitants seraient-ils desservis ? Quel est le nombre d'emplois couverts ? Combien d'étudiants seraient concernés ?

360 000 habitant.es aujourd'hui vivent sur nos 3 territoires et à l'horizon 2030 arriveront en plus 30 000 étudiants, 60 000 habitants et 100 000 emplois. Connecter Paris à la banlieue, c'est renforcer le maillage des transports de toute la Région, du GPE (la ligne 15 Sud arrive en 2025), c'est désengorger le tramway T3a déjà surchargé avant l'arrivée des tours Duo et des aménagements de Charenton, etc. C'est aussi soulager la desserte de proche couronne du RER C qui souffre.

Où en sont les études ? Quel est l'échéancier envisagé pour les deux phases et leur coût ?

La finalisation du dossier d'Emergence remonte à janvier 2018. Il précise que le prolongement est faisable et judicieux. La Grande 10 a illico demandé à l'époque un Document d'orientations et de caractéristiques principales (DOCP), soit une seconde étape (10 à 12 M d'euros) pour affiner le projet, choisir les bons tracés et aller vers

le Schéma de principe. Le nouveau CPER 2021-2027 devait l'acter. Or, depuis 2020 nous attendons le nouveau CPER. Mais enfin un protocole d'accord vient d'être signé le 20 décembre 2023 entre les 2 décideurs, l'Etat et la Région.

Ce projet est-il inscrit au contrat de plan Etat-Région Ile-de-France de 2021-2027 ? Le futur CPER 2027-2032 sera-t-il celui qui permettra le lancement du premier coup de pioche ?

Nous sommes bien au centre du nouveau CPER dit de 2023-2027, victoire ! Ce projet est essentiel à l'échelle régionale. Le coût global, ce sont les études qui justement permettront de le préciser. Disons prudemment qu'il s'élèverait à plus de 1,2 Md d'euros. Nous attendons que les administrateurs d'Ile-de-France-Mobilités s'engagent et signent des conventions de financement dès 2024 pour les nouvelles études, le DOCP sur Paris-Ivry et une première étude précise sur Ivry-Vitry. Le rythme serait idéal vis-à-vis du CPER 2027-2032 et pour voir s'engager les travaux dès 2027 pour la phase 1. C'est pourquoi nous sommes déterminés et vigilants. Beaucoup de temps a été perdu par les décideurs. Jean Castex PDG de la RATP vient de nous écrire. Il dit « suivre notre dossier avec une vive attention ». Je crois que nombre d'ingénieurs et de compagnons s'impatientent pour engager l'acte 2 du Grand Paris Express.

Propos recueillis par Gilles David ■

Site : <http://lagrande10.fr>

Courriel : contact@lagrande10.fr

A quelques semaines des élections européennes, force est de constater une fois de plus les nombreux questionnements formulés sur la vitalité du modèle de démocratie représentative tant en France que dans nombre de pays.

Au niveau local, Ada 13 s'inquiète également pour la démocratie participative. Le redémarrage a été difficile après la crise sanitaire et le renouvellement total des équipes organisés à l'automne 2021 par l'équipe municipale issue des élections de 2020, qui n'ont pas été loin de lui être fatals. On ne peut que constater qu'encore maintenant, à mi-chemin de la mandature, le bel élan des années 2015-2020 peine à reprendre.

Très naturellement donc, notre attention a été attirée par un article de Manon Loisel, publié le 13 avril, sur le site de la revue Alternatives Economiques sous un titre provocateur : « Il faut en finir avec la démocratie participative, qui accentue la crise qu'elle prétend résoudre ». Dans la foulée nous avons fait l'acquisition du livre qu'elle vient de publier avec Nicolas Rio (Pour en finir avec la démocratie participative - Ed. Textuel). Nous vous en dirons plus dans notre prochaine lettre !

Catherine Marin ■

Site : <https://www.alternatives-economiques.fr>

aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU TREIZIÈME

Vers Paris 2050 – Affronter ensemble les défis de notre siècle, au Pavillon de l’Arsenal

Du 6 février au 17 mars 2024 nous pouvons voir au Pavillon de l’Arsenal une exposition « Vers Paris 2050 – Affronter ensemble les défis de notre siècle ». Des étudiants en architecture, urbanisme, paysage, design, graphisme, sociologie, ingénierie, arts, sciences politiques, agronomie ainsi que des écoliers et collégiens ont été sollicités pour imaginer la vie parisienne en 2050, lors d’un épisode de crise. Des détenus du centre pénitentiaire Paris-La Santé se sont joints à l’exercice.

Quatre textes prospectifs décrivaient différents futurs possibles à Paris en 2050, en fonction de l’impact des crises qui pourraient survenir et des différentes politiques publiques déployées pour les surmonter.

Dans le premier, Paris se prépare à ces crises par des simulations régulières aidant les habitants à trouver et répéter les actions à jouer le jour où celles-ci surviendront. Le deuxième part d’un droit à la fraîcheur qui bouleverse les rythmes de vie et l’usage des lieux. Le troisième imagine un afflux migratoire de grande ampleur, réfugiés, migrations économiques et migration des régions du sud de la France. Cela conduit à changer le rapport à la propriété individuelle en acceptant l’usage partagé de certains biens. Les Parisiens sont sollicités régulièrement

pour décider ensemble des biens matériels, immatériels et numériques qui deviennent des communs, dont les usages et la gestion sont désormais organisés de manière collective à l’échelle des quartiers. L’habitat partagé permet de multiplier les espaces de cohabitation. Paris propose d’adopter une monnaie locale et solidaire permettant de convertir tout effort pour la cause environnementale en valeur monétaire. Le quatrième envisage le débordement de la Seine. Les quais se transforment en un nouvel écosystème à la frontière entre monde terrestre et fluvial.

Une équipe étudiante imagine une ferme urbaine expérimentale sur le tracé du périphérique. Une autre propose des « Bulles », immenses ballons flottant au-dessus de la capitale, pour permettre aux Parisiens de profiter de la fraîcheur de l’altitude. Équipés de crèches, d’hôpitaux et d’Ehpad, ils accueillent les personnes les plus fragiles au cours des épisodes caniculaires. En dehors des périodes de forte chaleur, une extension du

pass Navigo permet à tous l’accès à ces espaces de loisirs qui offrent des vues spectaculaires sur Paris. Pour une autre encore, quand les nuages se font rares et que la température devient insupportable, les météorologues déploient un dispositif soulevant le toit des colonnes Morris pour laisser échapper des coussins d’air créant des zones d’ombre à la manière des nuages.

Mais le coup de cœur du jury est décerné à un scénario évolutif : face au dôme de chaleur estival, la première réponse des Parisiens est une modification légère de leur habitat remplaçant certaines parois par des panneaux démontables, ce qui permet de créer des courants d’air les nuits de canicule. Après avoir observé ces changements à l’échelle domestique, la Ville de Paris investit dans des modifications à l’échelle urbaine : en 2035, les surfaces de bitume sont peintes en blanc et des toiles et échafaudages sont installés pour permettre à tous de marcher à l’ombre. En 2038, une partie des routes étroites de la capitale est fermée et remplacée par un réseau dense de voies cyclables. Et la Ville décide de supprimer les cheminées historiques devenues désuètes pour les remplacer par des cheminées solaires aspirant la chaleur et la rejetant hors des immeubles. En 2050, les espaces de vie à Paris s’étendent et se replient selon la saison, le mois, la journée, ou l’heure.

Un projet concernant la dalle des Olympiades est aussi récompensé : une trouée, la « Percée » est progressivement creusée au centre de la dalle pour créer un sillon dans lequel se déploie la vie citoyenne. Dans ce canyon végétal, le sol est ombragé et l’atmosphère aérée. Les pagodes sont converties en « frigos urbains », abritant des espaces frais de repos et de stockage.

Les écoliers quant à eux ont imaginé leur vie un jour de canicule : ils partent la nuit dans leur école souterraine et sont heureux de rencontrer tous les élèves qu’ils n’ont pas vus depuis la dernière canicule. Ils circulent sur les toits végétalisés et relient les uns aux autres par des passerelles ou bien dans les caves qui communiquent. Ils imaginent les objets qui seront utiles lorsque la Seine débordera comme des « bancsbouées ».

Les collégiens ont créé une brochure permettant de localiser les ressources existantes à Paris en temps de crise (vêtements rafraîchissants, toilettes réfrigérantes, explication de nouveaux panneaux de signalisation susceptibles d’être rencontrés, lieux où se restaurer, comment se déplacer).

Les prisonniers de la Santé proposent notamment une cuisine extérieure collective alimentée par des panneaux solaires

Cette exposition stimulante a l’avantage de dédramatiser l’avenir en montrant avec humour que nous pouvons trouver les moyens de faire face.

Françoise Samain ■

Le nouveau jardin des Olympiades



La rue du disque, anciennement souterraine, devient enfin un lieu de vie

Le comité de rédaction

Gilles David
Pierre Deblock
Emmanuel Leguy
Catherine Marin
Martine Rigoir
Françoise Samain

Conception graphique

Julien Chilou
Impression

H2copy
20 bis bd Arago 75013 Paris

Association pour
le développement
et l’aménagement
du 13^e arrondissement
5, avenue de la Sœur-Rosalie

75013 Paris

Tél. : 01 45 3519 02

Courriel: ada13@ada13.com

Twitter: @Ada13Paris

Site: www.ada13.com

N° ISSN: 1968-780X

Directeur de la publication :
Pierre Deblock

